

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 31 octobre 2014
(convocation du 24 octobre 2014)

Aujourd'hui Vendredi Trente Et Un Octobre Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. REIFFERS Josy, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELLU Arnaud, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FETOUEH Marik, M. FLORIAN Nicolas, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, Mme LAPLACE Frédérique, M. LE ROUX Bernard, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHaire Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, M. SILVESTRE Alain, Mme THIEBAULT Gladys, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. PUJOL Patrick à M. POIGNONEC Michel
Mme VERSEPUY Agnès à Mme JACQUET Anne-Lise à partir de 10h45
M. TURON Jean-Pierre à M. HERITIE Michel à partir de 11h45
M. VERNEJOUL Michel à Mme. BOST Christine
M. BONNIN Jean-Jacques à M. GARRIGUES Guillaume
Mme BOUDINEAU Isabelle à M. DUBOS Gérard jusqu'à 10h
Mme CHABBAT Chantal à Mme. IRIART Dominique
M. DAVID Yohan à M. BRUGERE Nicolas
Mme DELATTRE Nathalie à M. DUCHENE Michel
Mme DELAUNAY Michèle à Mme ZAMBON Josiane à partir de 10h
M. DELAUX Stéphan à M. DAVID Jean-Louis

Mme DESSERTINE Laurence à M. FLORIAN Nicolas
M. HURMIC Pierre à M. ROSSIGNOL PUECH Clément à partir de 12h15
Mme JARDINE Martine à M. DELLU Arnaud
M. LAMAISON Serge à Mme. KISS Andréa
M. LE ROUX Bernard à M. TRIJOULET Thierry à partir de 11h30
Mme LOUNICI Zeineb à M. RAYNAL Franck jusqu'à 9h45
M. MILLET Thierry à Mme. PEYRE Christine
Mme RECALDE Marie à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10h30
Mme ROUX-LABAT Karine à M. LABARDIN Michel
Mme TOUTON Elizabeth à Mme WALRYCK Anne

EXCUSES :

Mme CAZALET Anne-Marie, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FORZY-RAFFARD Florence

LA SEANCE EST OUVERTE

**Mérignac - Fondation Médecins Sans Frontières/MSF Logistique - Aide à
l'immobilier - Prorogation de délai - Avenant N°2 à la Convention du 24/08/2011-
Décision.**

Monsieur REIFFERS présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération n° 2011/0437 en date du 24 juin 2011, le Conseil octroyait une subvention de 500 000 € à la Fondation MSF sur une assiette éligible de 12 000 000 € HT, pour la réalisation du projet d'extension de la plateforme MSF Logistique située sur la commune de Mérignac.

Pour rappel, Médecins Sans Frontières créée en 1971, est constituée de l'association MSF et de ses satellites spécialisés (MSF assistance, MSF logistique,.....) et intervient dans plus de 70 pays pour tenter de répondre aux besoins des populations en grande difficulté.

Depuis 1992, MSF Logistique, installée sur le site de Mérignac, est spécialisée dans la préparation et le stockage des kits d'urgence standard, afin de faire parvenir dans un délai court et au meilleur coût les produits dont les équipes ont besoin sur le terrain. MSF Logistique intervient également au titre de la formation de ces équipes.

Au total, l'accroissement des activités d'approvisionnement en médicaments et matériels pour l'import et l'export nécessitent une extension de la plateforme logistique, de 6 430 m² pour l'activité de stockage, de 1 180 m² pour les bureaux et de 660 m² pour la formation.

A ce jour, le premier acompte de la subvention communautaire, soit 250 000 € a été versé conformément à l'article 6 de la convention signée le 24 août 2011, mais l'entreprise de gros œuvre retenue par MSF pour les travaux d'extension de la plate forme a fait défaut, entraînant l'obligation de relancer une consultation, ce qui a eu pour conséquence le non respect des délais fixés initialement.

Ainsi, MSF demande à notre Etablissement public de proroger le délai prévu à la convention initiale pour une durée de 15 mois, soit jusqu'au 24 septembre 2015.

Pour mémoire, un premier avenant à la convention du 24 août 2011, signé le 12 avril 2012 a fait l'objet de la délibération du Conseil de Communauté N° 2012/0133 en date du 16

mars 2012. Il visait à modifier l'article 5 « Conditions spéciales » de ladite convention et portait le volet emplois.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des collectivités Territoriales et notamment les articles L 1511-1, L1511-2, L 1511-3 et L 1511-5,

VU la délibération n° 2011/0437 du 24 juin 2011,

VU la convention entre la Communauté urbaine de Bordeaux et MSF Logistique du 24 août 2011,

VU l'avenant N° 1 en date du 12 avril 2012,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE la convention passée entre la Communauté urbaine de Bordeaux, la Fondation MSF et MSF Logistique relative au projet d'extension de cette dernière est arrivée à échéance le 24 juin 2014 et qu'un délai supplémentaire de quinze mois est nécessaire à MSF pour la finalisation du projet immobilier et la production des pièces justificatives nécessaires au versement du solde de la subvention communautaire,

DECIDE

Article unique : d'autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant N°2 ci-annexé, à la convention du 24 août 2011, objet de la délibération N° 2011/0437 en date du 24 juin 2011, prorogeant son délai pour une durée de 15 mois et portant ainsi son échéance au 24 septembre 2015.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 31 octobre 2014,

Pour expédition conforme,
par délégation,
Le Vice-Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
10 NOVEMBRE 2014

PUBLIÉ LE : 10 NOVEMBRE 2014

M. JOSY REIFFERS